

Août

NOTE D'INFORMATIONS



Mairie de
BOESENBIESEN
22 Rue Principale
67390 BOESENBIESEN

Tél. 09 75 66 75 48

Fax 03 88 85 30 81

communedeboesenbiesen@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

- ⇒ Lundi 17h à 19h
- ⇒ Mercredi 08h à 09h
- ⇒ Jeudi 16h à 18h



Le secrétariat de mairie sera fermé
le mercredi 10 août 2016

En cas d'urgence, veuillez vous
adresser **aux adjoints**.

FETE DE LA TARTE FLAMBEE

L'ACSL organise sa traditionnelle **fête de la Tarte Flambée**, cette année au programme :

Samedi 20 août 2016

dès 18h30 tartes flambées et animation avec la participation exceptionnelle du **groupe folklorique slovaque d'enfants KORNICKA** et du groupe DECIBEL.

Dimanche 21 août 2016

dès 17h tartes flambées et animation par le groupe WILLERTHALLER.

Comme toujours les tartes flambées salées et sucrées sont cuites au feu de bois. L'entrée et le bal sont **gratuits**.

**Venez partager des moments
de convivialité avec l'ACSL !!**



LA CANICULE ET NOUS

La canicule peut mettre notre santé en danger quand ces 3 conditions sont réunies :

il fait très chaud; la nuit, la température ne descend pas ou très peu; cela dure depuis plusieurs jours.

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs :

Adultes et enfants : transpiration importante pour maintenir le corps à la bonne température, risque de déshydratation.

Personnes âgées : le corps transpire peu donc difficulté à maintenir la bonne température du corps, risque d'augmentation de celle-ci et donc du coup de chaleur (hyperthermie).

De manière générale, il faut mouiller sa peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation. Ne pas sortir aux heures les plus chaudes, maintenir sa maison à l'abri de la chaleur, boire environ 1,5 L d'eau par jour, ne pas consommer d'alcool, donner de ses nouvelles à ses proches, demander conseil à son médecin ou son pharmacien en cas de prise de médicament.

ECOLE DE MUSIQUE

L'Ecole de Musique Intercommunale prépare la rentrée 2016/2017. Inscriptions possibles à la C. de C. du Ried de Marckolsheim ou directement sur le site :

www.ried-marckolsheim.fr—onglet « Culture sport loisirs »

Réunion parents-professeurs le 08 septembre 2016 à 19h30 au Cercle Saint Maurice à Artolsheim.

Large choix d'instruments (flûte, batterie, piano, guitare, clarinette, violon, accordéon...), jardin et éveil musical pour les petits (à partir de 3 ans). Autres disciplines sur demande et selon les disponibilités.

Changements à partir de 2016 :

Jusqu'à présent les frais d'écolage étaient calculés sur 30 séances sur l'année avec un maximum de 33 séances. A la rentrée de septembre 2016, le calcul se fera sur 33 séances avec un maximum de 35 séances.

Par ailleurs, des frais d'inscription sont mis en place :

- **30 € pour une inscription simple**
- **45 € pour une famille (à partir de 2 inscrits)**

Le paiement des frais d'inscription est à effectuer après la réunion de planning parents-professeurs par chèque uniquement à l'ordre du Trésor Public.

Les frais d'écolage ne sont, quant à eux, pas modifiés.



Contact : M. Thierry WALTER **06 11 63 94 28** - ecole.musique@ried-marckolsheim.fr